

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 9 février 2022 de M^{me} Léonore Baehler: «Les arbres (sains, malades ou morts) sont-ils réellement dangereux?»

TEXTE DE LA QUESTION

Quelle est la probabilité qu'un arbre ou une partie de celui-ci, en milieu urbain ou non, tue ou blesse une personne?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La probabilité qu'un arbre ou partie de celui-ci tue ou blesse une personne dépend à la fois des critères de dangerosité mentionnés ci-après et de la fréquentation du site, en dessous ou à proximité de cet arbre. Un arbre présentant un risque élevé de casse ou de chute, mais situé sur un site peu ou pas fréquenté par le public, engendrera une probabilité d'accident faible à nulle. Pour un même type d'arbre, présentant les mêmes risques de casse ou de chute, mais situé sur un site à haute ou à très haute fréquentation, la probabilité d'impact sera proportionnellement augmentée.

L'évaluation de la dangerosité d'un arbre prend en compte plusieurs facteurs:

- l'essence de l'arbre et la qualité naturelle de son bois: par exemple un platane est généralement moins «cassant» qu'un marronnier;
- la présence ou non de défauts mécaniques sur tout ou partie de l'arbre: blessures, plaies ouvertes ou fermées, pourritures liées à des champignons lignivores, etc. sur racines, collet, tronc, branches ou charpentières;
- le type de champignon présent dans l'arbre: les champignons dégradant le bois ont des mécanismes d'action différents selon les espèces;
- la faculté de l'arbre à compenser les défauts mécaniques: par exemple un arbre vigoureux parviendra plus facilement à refermer rapidement une plaie;
- la modification brutale de l'environnement de l'arbre: par exemple, lorsque des travaux ont lieu dans le domaine vital de l'arbre, le système racinaire de celui-ci peut être fortement endommagé, ou lorsqu'un arbre est brutalement mis à nu en raison d'abattages ou de chutes d'arbres voisins, il est également fragilisé par une exposition soudaine aux vents ou au soleil;
- les épisodes météorologiques violents: les vents forts (mini-tornades, épisodes neigeux, etc.) peuvent exercer une charge soudaine trop importante, ou encore des pluies abondantes peuvent diminuer la résistance racinaire dans un sol ameubli par l'excès d'eau. Près de 160 arbres étaient tombés au parc de la Grange, lors de la tempête du 13 août 2020. Ces phénomènes

météorologiques exceptionnels ont malheureusement tendance à devenir de plus en plus fréquents avec le dérèglement climatique.

Chaque situation est donc particulière. Le risque de casse ou de chute d'un arbre dépend de ces nombreux facteurs qui doivent être observés et mesurés par une personne spécialisée.

Il est à noter que des interventions peuvent être entreprises, et elles le sont déjà très souvent, sur l'arbre pour prolonger sa vie et diminuer les risques: élimination de la partie défectueuse quand cela est possible sans condamner l'arbre, haubannage, élagage, etc. Dans certains cas en revanche, lorsque le risque est élevé et qu'aucune intervention n'est mobilisable, l'abattage de l'arbre est incontournable.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:

Alfonso Gomez